

COMMUNIQUE DE PRESSE



Programme des Nations Unies pour le Développement

Téléphone : (237) 22 20 08 00/22 20 08 01 Fax : (237) 22 20 07 96

Le PNUD alerte le grand public d'un risque d'escroquerie

Yaoundé le 09 mai 2012 – Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a émis une alerte pour attirer l'attention du public sur les agissements de certains individus dans la Région, qui se font passer pour des membres du personnel du PNUD et mènent des opérations frauduleuses au nom de l'Organisation.

Le PNUD examine très sérieusement ces allégations de fraude et en a d'ores et déjà notifié les autorités nationales chargées d'enquêter sur ces faits dans les pays concernés. Les victimes de ces escroqueries sont priées de les signaler immédiatement à la police.

L'utilisation du nom et du logo du PNUD sans le consentement de l'Organisation est inappropriée. Le PNUD recommande vivement à toute personne sollicitée pour se porter candidate à un poste ou répondre à un appel d'offres de faire preuve de la plus grande prudence afin de s'assurer de l'authenticité d'une telle démarche.

Le PNUD informe le public du fait que :

- L'Organisation ne perçoit aucun frais, à quelque stade que ce soit de son processus de recrutement ou de passation des marchés. Toutes les informations relatives à ces processus sont publiées sur les sites Web nationaux ou internationaux du PNUD.
- Le PNUD ne réclame jamais de chèques bancaires personnels ou de transferts d'espèces via Money Grams, Western Union ou tout autre type de virement monétaire ni n'en émet, à aucune étape de ses procédures d'achat ou de recrutement.
- Le PNUD ne demande aucune information liée à des comptes bancaires ou des données confidentielles préalablement à l'enregistrement formel de ses fournisseurs.
- Le PNUD n'offre ni prix, ni récompenses, ni fonds, ni certificats, ni bourses d'études, ni billets de loterie, que ce soit par téléphone, par e-mail, par courrier postal ou par fax.

Le transfert de fonds et la communication d'informations personnelles à des individus émettant des courriers frauduleux peuvent aboutir à des pertes financières et des usurpations d'identité. Le PNUD ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de telles pertes ou usurpations.

Pour en savoir plus, consulter le site Web à l'adresse suivante : <http://www.cm.undp.org>